



## COMMUNICATION <sup>1</sup> 2018/05 DE L'INSTITUT DES REVISEURS D'ENTREPRISES

Le Président

Correspondant  
sg@ibr-ire.be

Notre référence  
TD/MB/IVB/SQ/edw

Votre référence

Date  
22/03/2018

Chère Consœur,  
Cher Confrère,

**Concerne :** **Consultation publique sur le projet de norme relative au contrôle contractuel des PME et aux missions légales communes auprès des PME (IRE-IEC) (délai : 22 mai 2018)**

Conformément à l'article 31 de la loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises, le Conseil de l'IRE soumet à la consultation publique un projet de *norme relative au contrôle contractuel des PME et aux missions légales communes auprès des PME (IRE-IEC)*. Cette consultation publique se terminera le 22 mai 2018.

Suite à la demande du ministre ayant l'Economie dans ses attributions, ce projet de norme est une norme commune à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE) et l'Institut des Experts-Comptables et des Conseils fiscaux (IEC).

*Rationae personae*, le ministre a précisé que cette norme doit viser les petites et moyennes entreprises (PME) à l'exception de celles qui font partie d'un groupe tenu d'établir et de publier des comptes annuels consolidés. *Rationae materiae*, cette norme doit viser le contrôle contractuel des comptes annuels des PME et les missions de contrôle légal qui peuvent être exercées par les membres des deux instituts (« missions particulières communes »), les mandats de commissaire étant exclus du champ d'application de cette norme.

Ci-joint, vous trouverez le projet. Celui-ci est également disponible sur [le site de l'IRE](#).

Vous pouvez adresser vos commentaires jusqu'au **22 mai 2018** à l'adresse suivante : [tech@ibr-ire.be](mailto:tech@ibr-ire.be).

Sauf demande contraire de votre part, vos commentaires seront publiés sur le site internet de l'IRE à l'issue de la consultation publique.

Je vous prie d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de mes salutations confraternelles.

Thierry DUPONT  
Président

**Annexe :** *Projet de norme relative au contrôle contractuel des PME et aux missions légales communes auprès des PME*

<sup>1</sup> Par voie de communication, l'Institut développe la doctrine relative aux techniques d'audit et à la bonne application par les réviseurs d'entreprises du cadre légal, réglementaire et normatif qui régit l'exercice de leur profession (art. 31, § 7 de la loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises); seules les normes et les recommandations sont obligatoires.